



Communiqué de presse

APPEL A PROJETS « REINVENTONS NOS CŒURS DE VILLE »

REQUALIFICATION DU PALAIS DE VIA A CAHORS

Un nouveau lieu de vie et d'activités au cœur du centre historique



Ensemble patrimonial majeur installé au cœur du centre historique, le Palais de Via fait l'objet d'un appel à projets lancé au niveau national dans le cadre de l'opération *Réinventons nos cœurs de Ville*. C'est l'opportunité pour la ville de recruter des porteurs de projets pour réhabiliter et faire revivre, à travers des activités et des usages pluriels, cet espace classé Monument Historique de plus de 3 000 m² avec vue imprenable sur la rivière Lot. Ce faisant, Cahors se dote d'un nouvel outil pour animer et faire rayonner le territoire.

Piloté par le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et coordonné par le Commissariat général à l'égalité des territoires, le programme Action Cœur de Ville (ci-après ACV) est engagé depuis le printemps 2018. Avec son projet urbain *Cahors, Cœur d'Agglo*, la Ville de Cahors a été l'une des premières à bénéficier de ce dispositif. Dans ce cadre, le ministère de la Cohésion des territoires, en liaison avec le ministère de la Culture et les partenaires financiers du programme (Banque des Territoires, Action Logement, ANAH) ont lancé une consultation nationale,



intitulée « Réinventons nos cœurs de Ville », qui se décline par des appels à projets locaux pilotés par les villes bénéficiaires du dispositif ACV. Cet appel à projets a vocation à faire émerger des projets **innovants et opérationnels sur les territoires.**

La Ville de Cahors a candidaté en février 2019 avec le projet de **requalification du site du Palais de Via**, ancienne maison d'arrêt fermée en 2012 et l'un des emblèmes de la ville historique, doté par ailleurs d'une forte capacité d'évolution.

Le projet a été retenu aux côtés de 54 autres projets sélectionnés. Cette reconnaissance traduit l'exemplarité du projet urbain cadurcien et vient conforter la dynamique lancée dans le quartier, et notamment dans la rue du Château-du-Roi, à travers la réhabilitation de plusieurs ensembles bâtis, le réaménagement de la rue, ou encore le travail en cours avec les habitants et les acteurs économiques et associatifs pour réinstaller des activités en rez-de-chaussée ou organiser des animations.

A compter du 9 juillet 2019, la Ville de Cahors lance donc un appel à projets en direction des équipes pluridisciplinaires composées d'opérateurs immobiliers, investisseurs, architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, designers...).

Les candidats pourront proposer, sur la base de capacités de construction / réhabilitation, un projet de revalorisation patrimoniale architecturale intégrant notamment des fonctions de logements et d'hébergement touristique, d'activités économiques et de stationnement dans un cadre redonnant sa place à la biodiversité au cœur de la cité.

La procédure de consultation est une procédure à deux tours qui se déroule comme suit :

- Remise des candidatures au plus tard le **31 octobre 2019**
- Sélection de trois candidats admis à remettre une offre en **décembre 2019**
- Remise des offres des trois candidats sélectionnés au plus tard le **30 avril 2020**
- Choix du lauréat par un jury en **juin 2020**.

Informations : les modalités de la consultation sont fixées dans le dossier de la consultation téléchargeable sur le site de la collectivité www.cahorsagglo.fr ou sur la plateforme <http://agysoft.marches-publics.info>

Une visite du site est prévue les semaines 38 et 39 de septembre 2019.

Le Palais de Via a été le témoin d'événements majeurs de l'histoire de la ville des XIIIe et XIVe siècles : l'avènement des cahorsins (banquiers originaires de Cahors) au premier plan du négoce international ; l'élection au siège pontifical en Avignon du cahorsin Jacques Duèze sous le nom de Jean XXII, issu d'une riche famille de banquier, qui créa une université dans sa ville natale. Ce Palais, attribué à Pierre de Via, consul de Cahors en 1314-1315 et neveu de ce pape, témoigne de l'opulence du temps. Il fut modifié au XIXe siècle pour y aménager la maison d'arrêt.

L'ensemble bâti est constitué d'un assemblage de constructions différentes : vestiges médiévaux, aménagements modernes, ajouts du XIXe et du XXe siècles...